



PROGRAMME

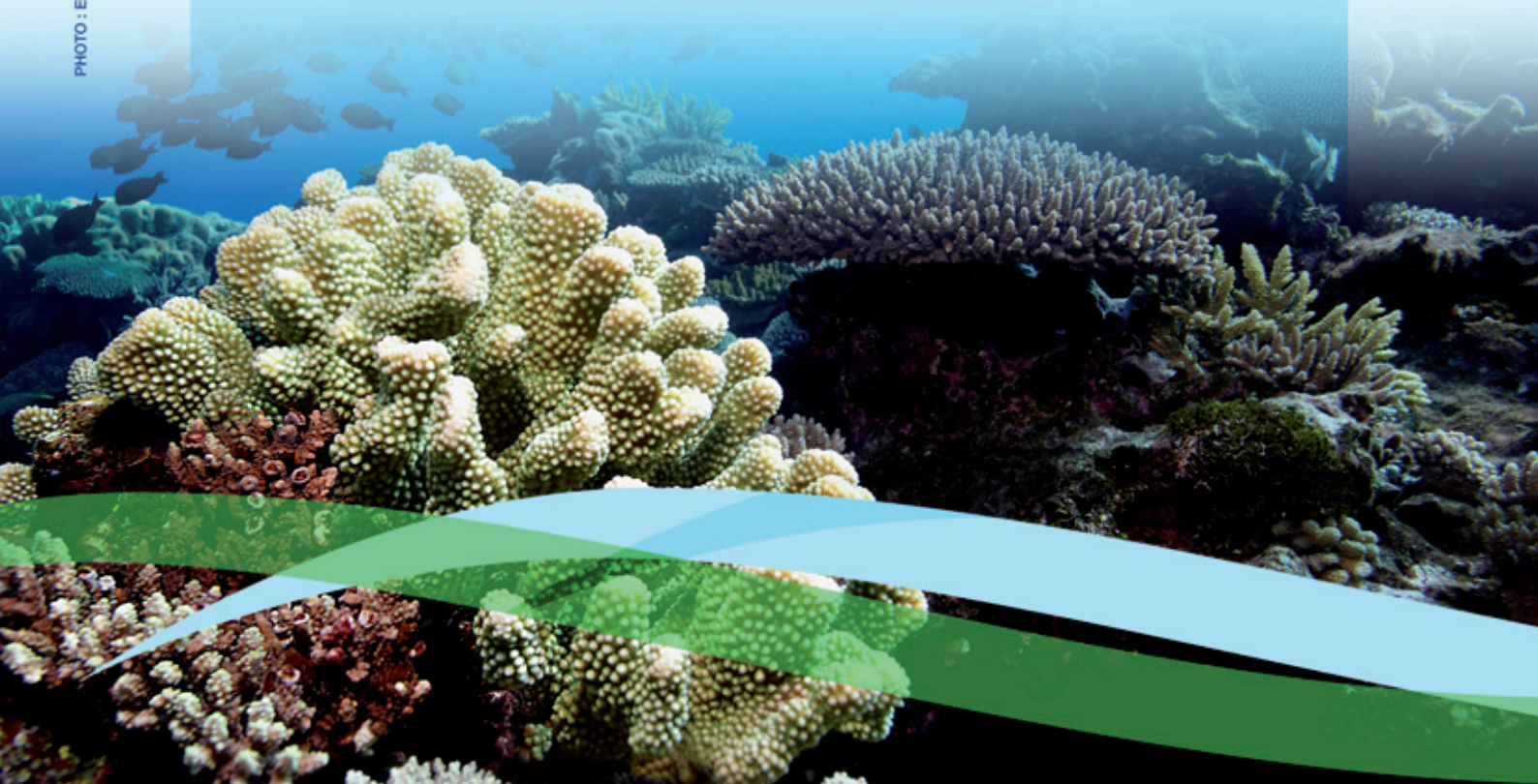
CONFÉRENCE

“ QUEL AVENIR POUR LES RÉCIFS CORALLIENS ? ”

7 FÉVRIER 2011

AQUARIUM DE LA PORTE DORÉE, PARIS

PHOTO : ERIC CLUA (CRISP)



« QUEL AVENIR POUR LES RÉCIFS CORALLIENS ? » LUNDI 7 FÉVRIER 2011 - AQUARIUM DE LA PORTE DORÉE

Les récifs coralliens n'occupent que 0,1 % de la surface des océans et pourtant ils contiennent la plus grande diversité d'espèces de tous les écosystèmes marins et représentent une contribution majeure à la diversité biologique mondiale. Au-delà de cette incomparable richesse en terme de biodiversité, les récifs coralliens ont une valeur patrimoniale et culturelle fortes, permettent un développement économique (pêche, aquaculture, perliculture, médecine, tourisme...) et offrent des aménités diverses (protection des côtes contre l'érosion, recherche..); les rendant essentiels à la durabilité de notre développement. On estime pourtant que les récifs coralliens ont d'ores et déjà perdu 20% de leur superficie sous la pression des activités humaines.

Le rapport d'étape sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (publié en 2008 par la Communauté européenne) rappelle que jusqu'à 60 % des récifs coralliens risquent de disparaître dès 2030 du fait des impacts de la pêche, de la pollution, de l'invasion d'espèces exogènes et du changement climatique.

La France, en raison de son histoire et de sa situation géographique, assume une responsabilité particulière vis-à-vis du reste du monde. Elle compte 10% des récifs coralliens mondiaux (4ème rang) et 20% des atolls du monde, répartis au sein des huit collectivités d'outre-mer tropicales dans les trois océans de la planète.

La France consciente de la richesse de son patrimoine, emblème de la biodiversité marine tropicale mondiale, et en conséquence de sa responsabilité, s'est engagée aux niveaux international (membre fondateur de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens) et national (création d'une Initiative Française pour les Récifs Coralliens).

Pour tirer les enseignements de l'année internationale de la biodiversité et dans le cadre de l'année des Outre-mer français, les ministères chargés de l'écologie et de l'Outre-mer ont souhaité que la conférence : « *Quel avenir pour les récifs coralliens ?* » soit l'occasion d'échanges et de rencontres entre décideurs, scientifiques, gestionnaires, grand public, afin d'identifier les enjeux de connaissance, de préservation et de mise en valeur des récifs coralliens auxquels nous devons collectivement faire face et nous mobiliser.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

08:45 - 09:30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

par Michel Hignette, Directeur de l'Aquarium de la Porte Dorée

09:30 - 10:00

DISCOURS D'OUVERTURE

Par Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et par Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'Outre-mer (MOM)

10:00 - 10:05

PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Par l'Ambassadeur délégué à l'environnement, Jean-Pierre Thébault

10:05 - 10:20

L'IMPORTANCE DES RÉCIFS CORALLIENS POUR LA BIODIVERSITÉ MONDIALE

Par Gilles Bœuf, président du Muséum National d'Histoire Naturelle

10:20 - 11:10

QUEL IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RÉCIFS CORALLIENS ?

La lutte contre le changement climatique est l'un des plus grands défis de ce siècle car celui-ci a un réel impact sur l'environnement, la santé et la sécurité de l'humanité. L'augmentation de la température de l'eau et de l'air, l'acidification des océans, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes sont autant de phénomènes qui mettent en cause la survie des récifs coralliens, écosystèmes dont les services rendus à l'humanité sont estimés à plus de 30 milliards de dollars. La majorité des études actuellement publiées suggèrent que ce phénomène s'intensifiera au cours des décennies à venir.

La protection et la gestion plus raisonnée des ressources naturelles semblent être les seules solutions envisageables pour freiner le changement climatique et s'y adapter. L'amélioration de l'état de santé des récifs coralliens et de leur capacité de résilience face au changement climatique nécessitent également une réduction significative des pollutions et dégradations anthropiques.

MODÉRATEURS ET INTERVENANTS

- Odile Gauthier, Directrice de l'eau et de la biodiversité, MEDDTL et Olivier Laroussinie, Directeur de l'Agence des Aires Marines Protégées (modérateurs)
- Denis Allemand, Centre Scientifique de Monaco
- Gislain Rieb, Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- Jerker Tamelander, Union Internationale pour la Conservation de la Nature

11:10 - 12:00

COMMENT ÉVALUER ET VALORISER LES SERVICES RENDUS PAR LES RÉCIFS CORALLIENS ?

Pour les populations des collectivités françaises Outre-mer, les récifs coralliens sont un élément primordial du patrimoine naturel et sont très associés à la culture et aux traditions. Pour les populations du Pacifique sud, les récifs coralliens constituent une ressource économique de premier plan qu'il s'agisse de la pêche, souvent de subsistance, ou de la perliculture.

Les récifs coralliens produisent des biens et rendent des services à environ 500 millions de personnes dans le monde. L'éventail des services offerts par ces écosystèmes est très large, de l'alimentation à la protection contre les événements climatiques, en passant par la pharmacologie. Entre 9 et 12 % des pêcheries du monde sont liés à ces récifs. Les populations locales et le secteur du tourisme constituent les premiers bénéficiaires. Les récifs coralliens fournissent également des ressources génétiques pour la recherche médicale. Ces services sont extrêmement importants pour l'économie de certains états insulaires. Les dernières études estiment à plus de 30 milliards de dollars, les bénéfices annuels net engendrés par les récifs coralliens.

À ce jour, les discours axés sur la protection de la biodiversité ne suffisent pas à enrayer les processus de dégradation. Attribuer une valeur monétaire au récif permet d'intégrer l'écologie dans la sphère économique et de s'adresser aux décideurs avec une aide à la prise de décision concernant les choix de gestion.

Toutefois, certaines valeurs, comme celles liées aux aspects culturels peuvent être difficiles, voir délicates à chiffrer. Par ailleurs, s'agissant du marché, les valeurs prises en compte sont celles des services et ressources qui sont reconnus comme tels à un moment donné ne prenant pas en compte les ressources non encore identifiées.

MODÉRATEUR ET INTERVENANTS

- Coralie Noël, Chef du département de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables au Ministère chargé de l'Outre-mer (modérateur)
- François Féral, Université de Perpignan
- Philippe Méral, Institut de Recherche et Développement
- Catherine Gabrié, consultante
- Jean-Philippe Maréchal, Observatoire du Milieu Marin Martiniquais

12:00 - 12:50

QUELS ENJEUX POUR L'OUTRE-MER FRANÇAIS ?

Les enjeux des récifs coralliens de l'Outre-mer français sont à la mesure des responsabilités de la France au plan international pour cet écosystème à la biodiversité remarquable. Dans nos collectivités d'Outre-mer, les études conduites dans le cadre de l'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) en Nouvelle-Calédonie et Martinique estiment la valeur des services écologiques fournis par les récifs coralliens de l'ordre de 200 à 300 millions d'euros par an. Le service rendu en termes de protection du littoral s'avère être le plus important.

Au plan national les enjeux de la sauvegarde des récifs coralliens tiennent au maintien des services qu'ils rendent, particulièrement dans les collectivités où ils s'intègrent à l'identité culturelle des populations et présentent un intérêt économique majeur.

Les défis à relever concernent la réduction des dégradations et des pollutions issues des activités humaines qui modifient le milieu et appauvrissent ses ressources ; essentiellement la réduction des rejets d'eaux usées et la réduction des pollutions telluriques par une meilleure gestion des

bassins versants. Il s'agit aussi de développer et de respecter des réglementations assurant la gestion durable des espaces et des ressources, et d'une manière plus générale, la lutte contre le changement climatique. Limiter notamment les pressions qui pèsent sur les ressources halieutiques, soit par une pêche trop intense ne respectant pas les capacités de régénération des stocks, soit par des engins destructeurs, est également un enjeu majeur pour la protection des ressources et la durabilité d'une activité qui reste vitale dans certaines collectivités d'Outre-mer.

MODÉRATEUR ET INTERVENANTS

- Nicolas Bertholon, Ministre de la santé et de l'écologie du gouvernement de la Polynésie française (modérateur)
- Gilles Bocquené, Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- Michel Galliot, Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique
- Alain Diter, Conseiller technique Environnement auprès du Ministre de la santé et de l'écologie du gouvernement de la Polynésie française

12:50 - 13:15

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Par les présidents de séance

13:15 - 13:30

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

Par l'Ambassadeur délégué à l'environnement, Jean-Pierre Thébault

13:30

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

Photo : Eric Clua (CRISP)



PROFIL DES INTERVENANTS



Photo : © CSM

DENIS ALLEMAND

CENTRE SCIENTIFIQUE DE MONACO (CSM)

Denis Allemand est directeur scientifique du Centre Scientifique de Monaco et est spécialisé dans l'étude de la Physiologie des organismes marins. Son travail est plus particulièrement axé depuis une vingtaine d'années sur la physiologie des Coraux constructeurs de récifs et des organismes associés (gorgones, corail rouge, anémone de mer...). Ses recherches portent sur les mécanismes de Biominéralisation (formation des squelettes) et de la Symbiose (association Coraux / dinoflagellés). Il s'intéresse également aux effets des paramètres environnementaux sur les organismes calcificateurs, en particulier de l'acidification des océans. Les approches utilisées dans ses recherches vont de la physiologie à la biologie moléculaire et à la génétique. De façon générale, ses activités sont liées à la biologie et à la physiologie des organismes marins, aux problèmes d'évolution et à l'étude de l'adaptation des organismes. Ses travaux concernent également des applications biomédicales de la biologie des coraux (chirurgie osseuse, applications cosmétologiques, stress oxydant). Monsieur Allemand est Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de l'Ordre de Grimaldi et Membre de l'Académie Européenne des Sciences, des Arts et des Lettres.



GILLES BOCQUENÉ

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE
POUR L'EXPLOITATION DE LA MER (IFREMER)

Gilles Bocquené est chercheur Ecotoxicologue, responsable de la cellule d'analyse des risques chimiques. Ses principaux travaux ont concerné le développement de marqueurs biologiques (biomarqueurs) d'effets des contaminants à la fois par la compréhension des processus biologiques en cause, des aspects analytiques et méthodologiques et de leur validation in situ. Dans ce contexte Gilles Bocquené a contribué à de nombreux programmes d'études et de surveillance de la pollution chimique en Mer du Nord, en Atlantique, en mer Méditerranée ainsi que dans les Départements d'Outre-mer. Gilles Bocquené bénéficie de l'expérience de l'enseignement en écotoxicologie et de nombreuses conférences, débats, émissions grand public sur le thème de la contamination des océans. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications scientifiques.



GILLES BŒUF

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

Après une thèse en biologie du développement, Gilles Boeuf a travaillé pendant 20 ans comme chargé de recherche puis comme directeur de recherche à l'Ifremer, entre 1979 et 1999. Approché en 1998 par l'Université Pierre et Marie Curie (Paris-VI), il est devenu professeur des universités en physiologie des organismes marins et a pris la direction de l'observatoire océanologique de Banyuls de 1999 à 2005, puis de l'unité de recherche « Modèles en biologie cellulaire et évolutive » de 2005 à 2008. Il a été Président du conseil scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) en 2007 et en 2008 avant d'être nommé

Président du Muséum en février 2009.



CATHERINE GABRIÉ

CONSULTANTE EN ENVIRONNEMENT MARIN
ET LITTORAL TROPICAL

Catherine Gabrié est océanographe, spécialiste du milieu marin tropical. Elle est consultante en environnement marin et littoral tropical, après 7 ans passés au WWF-France. Auprès des ministères en charge de l'environnement et de l'Outre-mer, elle assure depuis 1999 l'assistance technique de l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR). Elle a travaillé sur des projets de protection de l'environnement marin et littoral dans de nombreuses régions du monde : Pacifique, océan indien, Afrique de l'est. Pour l'Agence française de développement (AFD), Catherine Gabrié a réalisé une étude de capitalisation des leçons tirées des projets d'Aires Marines protégées

(AMP) et de conservation de la biodiversité marine en milieu corallien. Elle a développé et appuyé le projet FFEM de réseau d'AMP dans l'océan indien. Elle a participé à l'élaboration des analyses écorégionales de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française et assure aujourd'hui la capitalisation de l'ensemble du programme CRISP.



JEAN-PHILIPPE MARÉCHAL

OBSERVATOIRE DU MILIEU MARIN MARTINICAIS
(OMMM)

Thèse obtenue en 2002 sur le patrimoine maritime en Bretagne. Expérience postdoctorale en Grande Bretagne à l'Université de Newcastle upon Tyne entre 2002 et 2005 sur la physiologie et le comportement des larves de crustacés. Directeur de l'OMMM depuis 2005, en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'actions IFRECOR pour la Martinique. Spécialiste de l'écologie générale des récifs coralliens et des pêcheries artisanales tropicales dans l'archipel des Petites Antilles, plus particulièrement les

communautés benthiques et l'impact des pressions anthropiques. Il s'intéresse également à la restauration des récifs coralliens dégradés et au développement larvaire chez les coraux.



PHILIPPE MERAL

INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD)

Il est titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne et plus récemment d'une Habilitation à diriger les recherches. Ses travaux portent sur l'économie de l'environnement et du développement durable dans les pays du Sud avec un intérêt prononcé pour les recherches en interdisciplinarité (sociologie, écologie...). Spécialiste de Madagascar, il y mène depuis 2001 des travaux sur les politiques de conservation et plus particulièrement sur la problématique de la gouvernance des aires protégées. Il s'intéresse aujourd'hui aux nouvelles modalités de financement

des aires protégées, à travers les Paiements pour Services Environnementaux. Il coordonne un programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche sur cette problématique des services écosystémiques, rassemblant une trentaine de chercheurs français, malgaches et costariciens de différentes institutions de recherche (Programme SERENA). Par ailleurs, il a publié (en co-édition) plusieurs ouvrages et est également l'auteur d'une cinquantaine d'articles et chapitres dans des revues et ouvrages spécialisés.



FRANÇOIS FÉRAL

UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA,
DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ETUDES

En 1976, au terme d'un cursus universitaire de droit public à l'Université de Montpellier et alors qu'il est encore embarqué comme marin pêcheur dans le quartier de Sète, il présente une thèse de doctorat en sociologie du droit sur les prud'homies de pêcheurs de Méditerranée. Il entre ensuite au ministère des finances comme inspecteur de la répression des fraudes d'abord en administration centrale puis à l'école nationale de cette administration. En 1989, il démissionne pour reprendre une carrière universitaire. Il développe ses travaux avec une

seconde thèse de droit public économique et de nombreuses publications sur le phénomène administratif et l'évolution de l'intervention de l'Etat. Il s'engage parallèlement dans un cursus d'expert international dans le domaine de la gouvernance des pays en développement et émergents dans de nombreux pays sur différents droits matériels en relation avec la mondialisation. En 2000, il est nommé professeur des universités en section de droit public sur la base d'un ouvrage de théorie du droit et des institutions. Il met alors en place une équipe de recherche en droit et sciences politiques autour de la problématique des transformations de l'action publique. Il est élu président de l'Université de Perpignan en 2002 et il exercera ce mandat jusqu'en 2007. A la cessation de ses fonctions, il s'engage auprès du CRILOBE dans des recherches pluridisciplinaires sur la gestion des milieux marins de Méditerranée et des récifs coralliens: il prend la direction de plusieurs programmes de recherche nationaux et internationaux. En 2010 il est nommé directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes auprès de la section des Sciences de la Vie et de la Terre pour y développer et y coordonner les travaux en sciences humaines et sociales.



MICHEL GALLIOT

OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LES EFFETS
DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (ONERC)

Michel Galliot est ingénieur de l'Ecole Nationale de la Météorologie. Il a travaillé 7 ans au service central de climatologie de Météo France, dont 4 ans au service d'agroclimatologie. En 1986, il est nommé au centre départemental de la météorologie de Limoges comme chargé d'études puis comme délégué départemental de 2001 à 2008. Il a réalisé plusieurs études sur l'histoire de la météorologie et le changement climatique en Limousin. Il a effectué une mission de 8 mois aux îles Kerguelen (1996) puis 13 mois en Antarctique comme météorologiste et chef de district de Terre Adélie (2000). Michel Galliot a rejoint

l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC) en septembre 2008 comme chargé de mission sur les indicateurs du changement climatique.



GISLAIN RIEB

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

Ghislain Rieb est chargé de projets «Biodiversité, Climat et Produits chimiques» au sein du Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial. Il gère à ce titre depuis 6 ans un portefeuille de projets Environnement/Développement en Amérique du Sud, Afrique australe, Afrique de l'Est et Asie du Sud Est, dont plusieurs portent sur la gestion des écosystèmes marins ou terrestres.

De 2001 à 2005, il a été chargé de mission «Financements internationaux» au sein du Service des Affaires Internationales du Ministère en charge de l'Ecologie, où il a suivi notamment les

travaux du Fonds pour l'Environnement Mondial ainsi que le portefeuille de projets FFEM porté par le Ministère. Auparavant, il a rempli les fonctions d'expert en gestion du littoral pour le compte du Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales du Ministère en charge de l'Equipement de 1998 à 2001. Il a étudié les sciences de l'ingénieur au sein de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat et s'est spécialisé dans les questions maritimes.



JERKER TAMELANDER

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

Jerker Tamelander coordonne pour l'UICN des programmes de valorisation d'actions locales de lutte contre le changement climatique, notamment la mise en valeur et la préservation de systèmes naturels sains pour absorber le carbone et favoriser l'adaptation au changement climatique. Jerker Tamelander a un master en biologie marine et a travaillé comme chercheur international à l'institut de recherche finlandais sur le milieu marin, il a également travaillé au Programme des Nations Unies pour l'Environnement.



L'INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LES RÉCIFS CORALLIENS (ICRI) est un partenariat public-privé unique en son genre qui rassemble des gouvernements, des organisations internationales, des entités scientifiques et des organisations non-gouvernementales attachés à préserver à travers le monde, les récifs coralliens et écosystèmes associés comme les mangroves et les herbiers. L'ICRI encourage la gestion durable de ces ressources pour les générations futures. Créée en 1994 par 8 pays (la France, les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, le Japon, la Jamaïque, les Philippines et la Suède), l'ICRI a été le moteur d'actions gouvernementales et scientifiques visant à protéger les récifs coralliens et les écosystèmes associés. Depuis sa création, l'ICRI a été reconnue par de nombreuses conventions internationales telles que la Convention sur la Diversité Biologique, la convention sur les zones humides, ainsi que par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Ses principaux objectifs sont de mobiliser les gouvernements, d'améliorer les pratiques en matière de gestion, et enfin mettre en commun et échanger les connaissances sur ces écosystèmes, notamment lors de ses assemblées générales. L'ICRI peut être considérée comme une initiative informelle de réflexion et d'influence sur les récifs coralliens. Depuis juillet 2009 et ce jusqu'à fin 2011, le secrétariat de l'ICRI est présidé conjointement par la France et les Samoa.

Pour plus d'information : www.icriforum.org



L'INITIATIVE FRANÇAISE POUR LES RECIFS CORALLIENS (IFRECOR) est une action nationale en faveur des récifs coralliens des collectivités de l'outre-mer français, engagée depuis mars 1999 sur décision du premier ministre. L'initiative recouvre toutes actions et mesures prises en faveur des récifs et écosystèmes associés, pour garantir leur protection et maintenir les services rendus par ces écosystèmes. Pour conduire cette initiative, le gouvernement a mis en place, par décret ministériel un comité national, placé auprès du premier ministre, composé de différents collèges rassemblant les principaux acteurs concernés par la gestion durable des récifs coralliens (socio-professionnels, instituts de recherche, organisations non gouvernementales, élus des collectivités d'outre mer, parlementaires nationaux et représentant de l'Etat). Il est placé sous la co-présidence des ministres chargés respectivement de l'écologie et de l'outre-mer. Il s'appuie sur des comités locaux rassemblant, dans chacune des collectivités de l'outre-mer, les acteurs locaux de la gestion des récifs et écosystèmes associés. Les actions IFRECOR sont mises en œuvre dans le cadre d'une stratégie et d'un plan d'action quinquennal, adopté par ce comité national.

Pour plus d'information : www.ifrecor.org

EN SAVOIR PLUS

Agence Française de Développement (AFD) : www.afd.fr
Agence des Aires Marines Protégées : www.aires-marines.fr
Année des Outre-mer : www.2011-annee-des-outre-mer.gouv.fr
Aquarium tropical de la Porte Dorée : www.aquarium-portedoree.fr
Ecole Pratique des Hautes Etudes, Université de Perpignan
Fonds Français pour l'Environnement Mondial : www.ffem.fr
Grenelle de la Mer : www.legrenelle-mer.fr/
Initiatives Corail pour le Pacifique : www.crisponline.net
Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer : www.ifremer.fr
Institut de Recherche et Développement : www.ird.fr
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement : www.developpement-durable.gouv.fr
Ministère en charge de l'Outre-Mer : www.outre-mer.gouv.fr
Muséum National d'Histoire Naturelle : www.mnhn.fr
Observatoire du Milieu Marin Martiniquais : www.ommm.org
Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique : www.onerc.org
Programme SERENA : <http://www.serena-anr.org>
Union Internationale pour la Conservation de la Nature : www.iucn.org/cccr/



ICRI



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

IFRECOR